tous les grands du royaume y assistèrent, en même temps que le roi Ferdinand IVe et la reine Sanche. Les évêques étaient ceux d'Oviedo, de Léon, d'Astorga, de Palencia, de Viseu, de Calahorra, de Pampelune, de Lugo et de Compostelle. On y fit treize canons, dans lesquels on ordonne aux évêques de résider dans leurs églises, aux abbés et aux abbesses de faire observer dans leurs monastères la règle de Saint-Benoît. On défend aux clercs et aux moines de porter des armes ou des habits indécents, et de loger avec des femmes. On recommande aux archidiacres et aux prêtres d'inviter à la pénitence les adultères, les homicides et les autres pécheurs, et, s'ils ne se soumettent, de les séparer de l'Église. On ordonne d'observer le dimanche, en commençant aux vêpres du samedi, et en assistant le dimanche à la messe et à toutes les heures. Défense est faite aux chrétiens de loger ou de manger avec les juifs. Les comtes et les grands gouverneront le peuple avec justice, et ne recevront en jugement que le témoignage de ceux qui ont vu ou entendu. Ils puniront sévèrement les faux témoins. Tous les chrétiens jeûneront le vendredi. Il est encore défendu d'enlever de force ceux qui ont trouvé refugiés dans les églises, et même à la trente pas de l'église, si on ne promet préalablement de ne point les outrager.

COYAN ou **COYANG** s. m. (ko-ian). Métrol. Unité malaise de capacité ou de poids usités dans l'Indo-Chine, et valant : chez les Malais, 35 hectol. 60; à Singapore, de 3,024 à 3,144 kilogr. ; à Poulo-Pinang, 2,160 kilogr. pour le sel, 2,721 kilogr. pour le riz; à Macassar, 2,419 kilogr.; à Palembang, 2,903 kilogr., etc.

COYAU s. m. (ko-ió). Techn. et constr. V. COYER.

— Charp. Petit chevron qui prolonge le chevron véritable jusqu'à la paroi extérieure du mur.

— Agric. Pièce de bois d'une charrue en forme de fourche, qui est fixée à la douille du soc, et concourt au même travail que le versoir.

— Ichthyol. Espèce de spare peu estimée pour la table.

COYER s. m. (ko-ié — du lat. *cotarius*, qui est relatif à la pierre à aiguiser ou *queux*, latin *cos*, *cotis*, pierre à aiguiser. Ce dernier mot se rapporte sans doute au sanscrit *kâtha*, dure; *kâthâ*, dureté, etc., et l'irlandais *cuid*, rocher, correspond peut-être au sanscrit *kâtha*. Il est probable aussi que le lithuanien *katas*, ancien slave et russe *kotra*, polonais *kotarca*, bohémien *kotara*, ancre, a désigné dans l'origine la grosse pierre qui en tenait lieu). Agric. Petit vaisseau de forme presque conique dans lequel les faucheurs mettent leur repas.

— Techn. Pièce de bois entaillée, qu'on établit sur la roue d'un moulin à eau, et qui sert à soutenir les aubes. ‖ On l'appelle aussi COYAU.

— Constr. Pièce de bois placée horizontalement sous l'arêtier d'un comble, pour servir d'entrait. ‖ On dit quelquefois COYAU.

COYER (Gabriel-François), littérateur français, né à Baume-les-Dames (Franche-Comté), en 1707, mort en 1782. Il fut, pendant quelque temps, membre de l'ordre des jésuites, qu'il quitta en 1736, puis devint précepteur du prince de Turenne, qui fut plus tard duc de Bouillon (1741), et fut appelé en 1743 au poste d'aumônier général de la cavalerie. L'abbé Coyer entra en relation avec les gens de lettres les plus célèbres de son temps, dans une visite qu'il fit à Voltaire, il lui dit qu'il avait l'intention de venir passer chaque année trois mois à Ferney. « Savez-vous, lui répondit le malin vieillard, la différence qu'il y a entre don Quichotte et vous? C'est que don Quichotte prenait les auberges pour des châteaux, et que vous, vous prenez les châteaux pour des auberges. » La leçon ne fut pas perdue, et dès le lendemain matin Coyer quittait Ferney. Cet écrivain avait de l'esprit, un style agréable et facile, et l'art d'amuser ses lecteurs. Parmi ses écrits, nous citerons : les *Bagatelles morales* (Paris, 1754, in-12); *Développement et défense du système de la noblesse commerçante* (1756, in-12); *Histoire de Jean Sobieski* (1761); *Chinki, histoire cochinchinoise* (1768), ouvrage dans lequel il attaque les maîtresses et les jurandes; *Plan d'éducation publique* (1770); *Voyage d'Italie et de Hollande* (1775, 2 vol. in-12).

COYET (Pierre-Jules), homme d'État et diplomate suédois, né en 1618, mort en 1667. Après un long séjour en Hollande, pendant lequel il étudia le droit aux universités de Leyde, de Franecker et d'Utrecht, et fut temporairement attaché à la chancellerie du prince d'Orange, il revint à Stockholm, et ne tarda pas à être distingué par le roi Charles-Gustave. Nommé référendaire à la chancellerie royale, assesseur au collège du commerce, et anobli, il fut envoyé en 1654 et 1655 en Angleterre pour y négocier une alliance plus intime entre cette puissance et la Suède. En 1658, il prit part aux préliminaires de la paix de Roeskilde, et partit ensuite pour Copenhague avec les pleins pouvoirs nécessaires pour mettre la dernière main au traité. Toutefois, des dissentiments ayant éclaté entre lui et Bjelke, son collègue, la négociation échoua, et les hostilités recommencèrent. A cette occasion Coyet publia, par ordre du roi, un mémoire latin intitulé : *Expositio causarum quibus S. R. majestas Sueciæ bellum a rege regnoque Daniæ sibi illatum etiam post pacem Roeschildiæ initam continuare coacta fuit*. La Hollande ayant pris en 1659 une attitude hostile envers la Suède, Coyet fut député auprès des États généraux pour les détourner d'accorder leur concours au Danemark. Il réussit complétement dans cette mission. Quelques années plus tard, en 1666, il retourna de nouveau en Hollande pour prendre part aux négociations de paix ouvertes à Bréda, sous la médiation de cette puissance. La mort lui laissa à peine le temps d'assister à la signature du traité.—Un petit-fils de Coyet, le général Gustave-Wilhelm COYET, né en 1678, mort en 1730, représenta la Suède en 1719 au congrès d'Aland, et fut nommé en 1721 président de la commission soédoise pour la délimitation des frontières entre la Suède et le Danemark. S'étant rendu en 1725 à Copenhague sans autorisation de son gouvernement, il y fut arrêté sous prévention de complicité dans un complot ayant pour but de détacher la Norvége du Danemark, au profit de la maison de Holstein. Condamné à la prison perpétuelle, il resta enfermé dans la forteresse de Copenhague jusqu'à sa mort.

COYNE (Joseph-Sterling), auteur dramatique anglais, né en 1805, à Birr, dans le comté du Roi (Irlande), mort en 1868. Il fut élevé à l'école de Dungannon et s'adonna d'abord à l'étude du droit, mais il y renonça bientôt pour s'occuper exclusivement de littérature dramatique, et débuta en 1835 par une comédie, le *Phrénologiste*, qui fut représentée au théâtre royal de Dublin, au bénéfice de l'acteur populaire James Browne. Après avoir encore donné, en 1836, à la scène de Dublin deux autres pièces, les *Fourbes démasqués* et les *Quatre amours*, il alla se fixer, en 1837, à Londres, où il fit jouer sur le théâtre d'Adelphi la *Reine sujette*, dont le succès remarquable décida l'auteur à persévérer dans la voie littéraire où il s'était engagé. Parmi les nombreuses pièces qu'il écrivit depuis cette époque pour les théâtres de Londres et de la province, nous mentionnerons : *Hélène Oakleigh*; le *Marchand et ses commis*; la *Reine des Abruzzes*; le *Signal*; *Présenté à la cour*; l'*Espoir de la famille*; l'*Homme à beaucoup d'amis*; la *Fille de ma femme*; le *Nœud d'amour*; le *Mouton noir*, etc. Sa comédie populaire, *Comment régler son compte avec sa blanchisseuse*, représentée en 1847 sur la scène de Haymarket, fut traduite en français sous ce titre : *Une femme dans ma fontaine*, et jouée sur l'un des théâtres de Paris; elle a également été traduite en allemand. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que dans la longue liste des œuvres de Coyne on ne trouve guère qu'une pièce dont le sujet soit emprunté aux mœurs irlandaises; c'est celle qui est intitulée le *Legs de Tipperary* (représentée en 1847 au théâtre d'Adelphi). Coyne, qui depuis 1856 était secrétaire de la Société des auteurs dramatiques de Londres, fut longtemps chargé des comptes rendus du théâtre au *Sunday Times*. On lui doit encore plusieurs petits poëmes et un ouvrage intitulé : *Paysages et antiquités d'Irlande*. Enfin il fut, avec Marc Lemon et Henry Mayhew, le fondateur du *Punch*, et il est demeuré jusqu'à la fin l'un des collaborateurs de cette feuille satirique, qui jouit en Angleterre de la même popularité que le *Charivari* en France.

COYOLCOS s. m. (ko-ioi-koss). Ornith. Espèce de caille du Mexique.

COYON, COYONNADE, COYONNER, COYONNERIE, autre orthographe des mots COÏON, COÏONNADE, COÏONNER, COÏONNERIE.

COYOTÉ s. m. (ko-io-té). Comm. Variété de coton des Philippines. ‖ Tissu fabriqué avec ce coton.

— Mamm. Chien sauvage qui habite l'Amérique du Nord.

— Encycl. Comm. On appelle *coyoté* une espèce particulière de coton laineux à longue soie, d'une couleur couenne de saucisse, et qui semble originaire des Philippines. Suivant l'opinion de l'auteur de la *Flore des Philippines*, le Révérend Père Blanco, il serait une des variétés du *gossypium religiosum* de de Candolle. Il appartient presque exclusivement aux îles Philippines; on le tire de l'île de Luçon, qui fait partie de cet archipel, et notamment des provinces d'Ilocos nord, d'Ilocos sud et de Batagas. Sa couleur brune lui est naturelle, de même que la couleur jaunâtre au coton nankin ou *tse-roa* de la Chine. Mais cette couleur est la plus foncée qu'on connaisse parmi les variétés de coton coloré; le coton nankin du Loung-Kiang-Fou, qui est le plus brun que cultivent et recoltent les Chinois, est encore d'une couleur moins brune et moins chaude que celle du *coyoté*. Cette couleur semble appartenir moins encore à la plante qu'à la nature du sol, comme tendent à le prouver certaines expériences et observations faites à ce sujet. Un botaniste espagnol, J.-G. de Azaola, songeant à propager le *coyoté* à cause de la beauté de sa soie et de sa couleur, planta à Manille de la graine de cotonnier à soie brune, provenant de la province d'Ilocos. Mais les cotonniers, arrivés à maturité, produisirent un coton blanc sans aucune coloration. On pouvait croire que la culture avait modifié la nature de la plante, ce qui eût été déjà assez curieux. Mais il n'en était rien. On recueillit de la graine des plants qui avaient produit du coton blanc, et on la sema dans la province d'Ilocos, dont la plante était originaire, et où les plants qui en résulterent donnèrent de nouveau du coton à soie brune. Dans un voyage fait en Chine à la fin du siècle dernier, sir George Staunton eut occasion de renouveler la même observation. Mais ce qui est plus curieux encore, c'est que, dans les champs ensemencés avec les graines d'une même espèce de *coyoté*, il n'est pas rare de rencontrer certains arbustes qui donnent du coton blanc, tandis que tous les autres produisent du coton de couleur. Aussi peut-on voir dans la coloration de la soie de cette espèce de cotonnier une conséquence de la composition chimique du sol, dont la plante absorbe certains éléments d'une manière plus ou moins régulière et énergique.

La couleur naturelle du *coyoté* est, de même que celle du nankin, relativement solide, mais non point telle cependant qu'on ne puisse l'altérer ou la faire disparaître entièrement. Il va sans dire que le *coyoté*, soit en fil, soit en étoffe, soumis à l'action des acides décolorants deviendrait blanc comme le coton ordinaire. Aussi son blanchissage exige-t-il certains soins particuliers. Il se sert à cet effet de l'eau de son, de l'eau de *bimbolas*, de l'écorce savonneuse de l'*eulada pursætha* ou bien encore de l'écorce d'une petite orange très-acide. Les habitants des provinces d'Ilocos emploient sur place le *coyoté*, qu'ils filent et en font un tissu dont ils font des toiles qui portent le même nom que la plante cotonnière. C'est là une des principales industries du pays. Le *coyoté* est un tissu uni, croisé, semblable à la cretonne sienne, et dont l'armure est celle du sergé deux le trois; il est donc plus solide que les toiles ordinaires, et, par cette qualité, se rapproche du coutil; sa finesse est habituellement de huit à neuf croisures par 0 m. 005. Outre ce tissu uni, on fabrique dans l'Ilocos, avec le *coyoté*, des tissus croisés rayés, nommés *coyotony*, dont les raies sont faites avec de la soie de Chine ou du coton blanc de Bretagne, et qui n'est pas sans analogie avec les étoffes connues dans le commerce sous le nom d'*algériennes*. Pendant longtemps les tissus de *coyoté* furent en faveur à Manille et en Espagne, pays qui formaient presque seuls les débouchés de l'île de Luçon; mais aujourd'hui, quoique ces tissus soient encore très-estimés dans ces deux pays, ils n'y jouissent pourtant plus de la même vogue, et les débouchés de cette espèce de produits sont très-limités. Le principal marché est à Manille, où se fournit l'Espagne. Les pièces de *coyoté* sont de largeur et de longueur irrégulières, mais pourtant leurs dimensions se rapprochent de celles des étoffes de coton fabriquées en Europe, ces dimensions résultant de la nature même du travail. Ainsi plusieurs pièces mesurées à Manille avaient environ 0 m. 65 de large sur 10 m. 25 de long. C'est dans ces conditions qu'elles sont vendues sur le marché, quoiqu'il n'y ait rien de très-fixe à cet égard. Le *coyoté*, en tissu, est vendu à Manille 1 fr. 50 le mètre, et de 15 à 16 fr. la pièce, et le *coyotong* à raies de coton blanc au prix de 18 fr.; le *coyotong* à raies de soie de Chine, 24 fr. la pièce. Ces prix, relativement élevés, expliquent la peu de débouchés que ce genre de tissus trouve en Europe, où les droits de douane en augmenteraient encore la valeur.

— Mamm. Le *coyoté* est un chien sauvage fort commun dans la partie centrale de l'Amérique du Nord. On le trouve du Colorado à l'Orenoko, et peut-être plus loin vers le sud. Sa forme varie considérablement suivant la latitude qu'il habite; mais, en général, il est vêtu d'une épaisse et rude fourrure de couleur blanche ou fauve. Il a le museau effilé, les yeux gros et saillants, les oreilles larges, longues et pointues. A l'état ordinaire, ces oreilles sont tombantes, comme celles du chien courant; mais, à l'inverse de ces dernières, elles ont une faculté d'érection qui donne à cet animal, lorsqu'il les porte ainsi toutes droites, l'aspect le plus étrange. Le *coyoté* passe pour descendre des chiens amenés d'Espagne par les conquérants du nouveau monde; mais cette opinion, qui n'est guère fondée que sur les traditions des Indiens, ne supporte guère l'examen d'une critique scientifique. Elle paraît néanmoins probable, bien que le mot *coyoté* soit de pure origine aztèque : seulement l'i final a été changé en *é*. Le *coyoté* diffère sur certains points de la race de nos limiers d'Europe. Il n'aboie jamais. Ses mâchoires sont aiguës et tranchantes comme celles du lévrier, et sa queue est beaucoup plus touffue que celle de tout autre chien. Dans ses mœurs, le *coyoté* s'éloigne encore plus de son type supposé : il est impossible de le priver et de l'employer à rien d'utile; il n'a aucune idée de gratitude et d'affection; la ruse et la couardise sont les principaux traits de son caractère. Il est doué toutefois d'un instinct merveilleux pour mener en toute liberté une chasse, mieux que la meute la mieux dressée et dirigée par les plus habiles piqueurs. On le voit ramener la bête relancée à son point de départ, envoyer une partie de ses compagnons de chasse à l'endroit où elle doit déboucher, pour la faire rentrer dans la forêt où elle ne pourra déployer sa vigueur, et même exécuter cette manœuvre à plusieurs reprises.

COYPEL (Noël), peintre français, né à Paris en 1628, mort dans la même ville en 1707. Son père, Guyon-Coypel, après avoir longtemps habité la capitale, alla se fixer à Orléans, où, ayant remarqué les rares dispositions de Noël pour la peinture, il le fit entrer dans l'atelier d'un certain Poncet, ancien élève de Vouet. Poncet, goutteux et impotent, fit de son jeune élève une sorte de factotum, de saute-ruisseau, de domestique à tout faire. Coypel n'osa d'abord résister; mais ensuite il prit un beau matin la route de Paris, et jamais le sieur Poncet ne le revit. Le fugitif n'avait que quatorze ans. Arrivé à Paris, il se mit à errer le long des rues. « Le hasard, dit d'Argenville, le fit entrer dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Honoré, au moment où Quillerier y peignait la chapelle de Saint-Hyacinthe. L'attention du jeune homme à regarder cet ouvrage fut remarquée par le peintre, qui le questionna et lui présenta le pinceau. Noël le prit, fit connaître son habileté naissante, et Quillerier l'occupa pendant quelque temps. »

A cette même époque, Ch. Errard dirigeait les travaux d'ornementation ordonnés par Marie de Médicis pour la galerie d'*Orphée et Eurydice*; Noël, par l'entremise de Quillerier, y fut employé, malgré sa jeunesse, *à la journée du roi*.

Ce fut donc sans maître, on peut le dire, que Coypel fit ses premières études et réalisa ses premiers progrès. Les seules leçons qu'il reçut, il les puisa lui-même dans la contemplation et l'analyse des tableaux de Poussin et de Lesueur. Mais il étudiait sérieusement ces deux maîtres, ayant, à cet âge, le rare bon sens, l'instinct merveilleux de les trouver supérieurs à tous les peintres qu'il voyait autour de lui, même aux plus renommés. Aussi, proche du coutil; sa finesse est habituellement de huit à neuf croisures par 0 m. 005. Outre ce tissu uni, on fabrique dans l'Ilocos, avec le *coyoté*, des tissus croisés rayés, nommés *coyotony*, dont les raies sont faites avec de la soie de Chine ou du coton blanc de Bretagne, et qui n'est pas sans analogie avec les étoffes connues dans le commerce sous le nom d'*algériennes*. Pendant longtemps les tissus de *coyoté* furent en faveur à Manille et en Espagne, pays qui formaient presque seuls les débouchés de l'île de Luçon; mais aujourd'hui, quoique ces tissus soient encore très-estimés dans ces deux pays, ils n'y jouissent pourtant plus de la même vogue, et les débouchés de cette espèce de produits sont très-limités. Le principal marché est à Manille, où se fournit l'Espagne. Les pièces de *coyoté* sont de largeur et de longueur irrégulières, mais pourtant leurs dimensions se rapprochent de celles des étoffes de coton fabriquées en Europe, ces dimensions résultant de la nature même du travail. Ainsi plusieurs pièces mesurées à Manille avaient environ 0 m. 65 de large sur 10 m. 25 de long. C'est dans ces conditions qu'elles sont vendues sur le marché, quoiqu'il n'y ait rien de très-fixe à cet égard. Le *coyoté*, en tissu, est vendu à Manille 1 fr. 50 le mètre, et de 15 à 16 fr. la pièce, et le *coyotong* à raies de coton blanc au prix de 18 fr.; le *coyotong* à raies de soie de Chine, 24 fr. la pièce. Ces prix, relativement élevés, expliquent la peu de débouchés que ce genre de tissus trouve en Europe, où les droits de douane en augmenteraient encore la valeur.

— Mamm. Le *coyoté* est un chien sauvage fort commun dans la partie centrale de l'Amérique du Nord. On le trouve du Colorado à l'Orenoko, et peut-être plus loin vers le sud. Sa forme varie considérablement suivant la latitude qu'il habite; mais, en général, il est vêtu d'une épaisse et rude fourrure de couleur blanche ou fauve. Il a le museau effilé, les yeux gros et saillants, les oreilles larges, longues et pointues. A l'état ordinaire, ces oreilles sont tombantes, comme celles du chien courant; mais, à l'inverse de ces dernières, elles ont une faculté d'érection qui donne à cet animal, lorsqu'il les porte ainsi toutes droites, l'aspect le plus étrange. Le *coyoté* passe pour descendre des chiens amenés d'Espagne par les conquérants du nouveau monde; mais cette opinion, qui n'est guère fondée que sur les traditions des Indiens, ne supporte guère l'examen d'une critique scientifique. Elle paraît néanmoins probable, bien que le mot *coyoté* soit de pure origine aztèque : seulement l'i final a été changé en *é*. Le *coyoté* diffère sur certains points de la race de nos limiers d'Europe. Il n'aboie jamais. Ses mâchoires sont aiguës et tranchantes comme celles du lévrier, et sa queue est beaucoup plus touffue que celle de tout autre chien. Dans ses mœurs, le *coyoté* s'éloigne encore plus de son type supposé : il est impossible de le priver et de l'employer à rien d'utile; il n'a aucune idée de gratitude et d'affection; la ruse et la couardise sont les principaux traits de son caractère. Il est doué toutefois d'un instinct merveilleux pour mener en toute liberté une chasse, mieux que la meute la mieux dressée et dirigée par les plus habiles piqueurs. On le voit ramener la bête relancée à son point de départ, envoyer une partie de ses compagnons de chasse à l'endroit où elle doit déboucher, pour la faire rentrer dans la forêt où elle ne pourra déployer sa vigueur, et même exécuter cette manœuvre à plusieurs reprises.

COYPEL (Noël), peintre français, né à Paris en 1628, mort dans la même ville en 1707. Son père, Guyon-Coypel, après avoir longtemps habité la capitale, alla se fixer à Orléans, où, ayant remarqué les rares dispositions de Noël pour la peinture, il le fit entrer dans l'atelier d'un certain Poncet, ancien élève de Vouet. Poncet, goutteux et impotent, fit de son jeune élève une sorte de factotum, de saute-ruisseau, de domestique à tout faire. Coypel n'osa d'abord résister; mais ensuite il prit un beau matin la route de Paris, et jamais le sieur Poncet ne le revit. Le fugitif n'avait que quatorze ans. Arrivé à Paris, il se mit à errer le long des rues. « Le hasard, dit d'Argenville, le fit entrer dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Honoré, au moment où Quillerier y peignait la chapelle de Saint-Hyacinthe. L'attention du jeune homme à regarder cet ouvrage fut remarquée par le peintre, qui le questionna et lui présenta le pinceau. Noël le prit, fit connaître son habileté naissante, et Quillerier l'occupa pendant quelque temps. »

A cette même époque, Ch. Errard dirigeait les travaux d'ornementation ordonnés par Marie de Médicis pour la galerie d'*Orphée et Eurydice*; Noël, par l'entremise de Quillerier, y fut employé, malgré sa jeunesse, *à la journée du roi*.

Ce fut donc sans maître, on peut le dire, que Coypel fit ses premières études et réalisa ses premiers progrès. Les seules leçons qu'il reçut, il les puisa lui-même dans la contemplation et l'analyse des tableaux de Poussin et de Lesueur. Mais il étudiait sérieusement ces deux maîtres, ayant, à cet âge, le rare bon sens, l'instinct merveilleux de les trouver supérieurs à tous les peintres qu'il voyait autour de lui, même aux plus renommés. Aussi, la salle des gardes de la reine à Versailles. Les deux premiers, *Solon* et *Trajan*, sont aujourd'hui au musée de Versailles; les deux autres, *Alexandre Sévère* et *Ptolémée Philadelphe*, font partie des galeries du Louvre. Ces ouvrages mirent le comble à la réputation de Coypel : ils ont un double mérite : comme exécution d'abord, puis comme protestation contre le mauvais goût qui commençait à envahir la France. A son retour en France, en 1767, l'artiste fut installé au Louvre, dans un appartement que le roi lui avait accordé.

Coypel fut marié deux fois, la première avec Madeleine Hérault, dont il eut un fils, Antoine Coypel, qui fait l'objet de l'article suivant; la seconde avec Anne-Françoise Perrin, alliée à la famille des Boulongne, qu'il épousa à l'âge de cinquante-sept ans, et dont il eut trois filles et un fils, qui fut aussi un peintre distingué.

A la mort de Pierre Mignard, le roi nomma Coypel directeur de l'Académie de peinture et le gratifia d'une pension de 1,000 écus. Le peintre, doué d'une forte constitution, d'une vitalité robuste, travailla activement jusque dans une vieillesse avancée. Nous voyons, en effet, dans la grande galerie du Louvre, et datés de 1699, dix-huit tableaux de lui, parmi lesquels son portrait au milieu de toute sa famille.

Cet artiste, dans sa longue et brillante carrière, eut le bonheur de refléter le puissant génie de Louis XIV avant que ce dernier eût pris théâtral, la manière pompeuse inaugurés par son propre fils, Antoine Coypel.

COYPEL (Antoine), fils du précédent, né à Paris en 1661, mort dans la même ville en 1722, et le plus célèbre des peintres de sa famille, quoique inférieur à son père. Sa vie a été écrite par Charles Coypel, son fils, avec mesure et simplicité, et c'est dans cet ouvrage que nous avons puisé les détails biographiques qui suivent, en y soumettant aux contrôle des appréciations critiques les plus impartiales et les plus compétentes.

Lorsque Noël Coypel fut nommé directeur de l'Académie française à Rome, en 1672, il emmena avec lui son fils Antoine, âgé alors de onze ans seulement. Les dispositions de ce dernier pour la peinture étaient déjà si remarquables, qu'à treize ans il obtenait un prix à l'Académie. Une distinction si hâtive attira sur lui l'attention du célèbre cavalier Bernin, qui lui témoigna le plus vif intérêt. Ce fut un malheur pour Coypel, qui s'engoua de cet artiste maniéré, prétentieux et impuissant, mais néanmoins considéré alors comme l'oracle de l'art. Rien ne put détruire les effets de cette déplorable influence, pas même la contemplation des chefs-d'œuvre des grands maîtres, pour lesquels le jeune peintre devint complétement indifférent. Revenu en France en 1676, grâce aux conseils et les exemples avec l'infante d'Espagne, ce fut encore Coypel qu'on désigna pour peindre les boiseries du grand cabinet, dit *Cabinet de Louis XIV*, aux Tuileries, c'est-à-dire le salon qui sépare la galerie de Diane de l'ancienne chambre à coucher de parade, récemment depuis la salle du Trône. Ces peintures existent encore aujourd'hui. Il en exécuta d'autres, avec Francisque Millet, le paysagiste, dans la chambre à coucher d'hiver. Cette chambre, un peu moins vaste que la précédente, a été démolie sous le règne de Louis XVIII, a été à chambre à coucher de tous les rois, jusqu'en 1848. Louis-Philippe la nommait quelquefois le *Salon de famille*. Mais ces dernières décorations ont été perdues jusqu'à nous. On les trouva, sous l'Empire, en si mauvais état qu'on les fit remplacer par des grisailles de M. Hersent.

L'Académie royale de peinture, établie depuis 1648, ouvrit ses portes à Coypel en 1663; son tableau de réception avait pour sujet le *Meurtre d'Abel par Caïn*, toile qui fut accueillie avec la plus grande faveur.

En 1661, la corporation des orfévres désirant offrir à Notre-Dame, pour la cérémonie du 1er mai, un tableau tiré des *Actes des apôtres*, le demanda à Coypel. L'artiste choisit le touchant épisode de saint Jacques le Majeur convertissant son accusateur qui le conduit au supplice. C'est le moment où il l'embrasse en lui adressant ces paroles d'indulgence et de pardon : « La paix soit avec vous! » — « Ce tableau, dit Gilbert, est d'une belle exécution; les têtes principales et les mains sont parfaitement rendues, ainsi que certains détails. » Un autre biographe, d'Argenville, partage la même opinion : « Ce tableau fort estimé, dit-il, fit regarder Coypel comme un des premiers peintres de France. » Quant à nous, nous avons le regret de n'en pouvoir parler sciemment, puisqu'il nous est complétement inconnu. Nous l'avons cherché vainement à Notre-Dame, où les gens de l'église ne l'ont jamais vu. La gravure — si elle existe — n'est pas plus facile à découvrir. En 1821 cependant, Gilbert, dans sa *Description de Notre-Dame*, mentionne ce tableau comme étant dans la seconde chapelle à droite.

En 1672, Louis XIV nomma Coypel directeur de l'Académie française à Rome; ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il peignit quatre tableaux qui ornèrent longtemps la salle des gardes de la reine à Versailles. Les deux premiers, *Solon* et *Trajan*, sont aujourd'hui au musée de Versailles; les deux autres, *Alexandre Sévère* et *Ptolémée Philadelphe*, font partie des galeries du Louvre. Ces ouvrages mirent le comble à la réputation de Coypel : ils ont un double mérite : comme exécution d'abord, puis comme protestation contre le mauvais goût qui commençait à envahir la France. A son retour en France, en 1767, l'artiste fut installé au Louvre, dans un appartement que le roi lui avait accordé.

Coypel fut marié deux fois, la première avec Madeleine Hérault, dont il eut un fils, Antoine Coypel, qui fait l'objet de l'article suivant; la seconde avec Anne-Françoise Perrin, alliée à la famille des Boulongne, qu'il épousa à l'âge de cinquante-sept ans, et dont il eut trois filles et un fils, qui fut aussi un peintre distingué.

A la mort de Pierre Mignard, le roi nomma Coypel directeur de l'Académie de peinture et le gratifia d'une pension de 1,000 écus. Le peintre, doué d'une forte constitution, d'une vitalité robuste, travailla activement jusque dans une vieillesse avancée. Nous voyons, en effet, dans la grande galerie du Louvre, et datés de 1699, dix-huit tableaux de lui, parmi lesquels son portrait au milieu de toute sa famille.

Cet artiste, dans sa longue et brillante carrière, eut le bonheur de refléter le puissant génie de Louis XIV avant que ce dernier eût pris théâtral, la manière pompeuse inaugurés par son propre fils, Antoine Coypel.

COYPEL (Antoine), fils du précédent, né à Paris en 1661, mort dans la même ville en 1722, et le plus célèbre des peintres de sa famille, quoique inférieur à son père. Sa vie a été écrite par Charles Coypel, son fils, avec mesure et simplicité, et c'est dans cet ouvrage que nous avons puisé les détails biographiques qui suivent, en y soumettant aux contrôle des appréciations critiques les plus impartiales et les plus compétentes.

Lorsque Noël Coypel fut nommé directeur de l'Académie française à Rome, en 1672, il emmena avec lui son fils Antoine, âgé alors de onze ans seulement. Les dispositions de ce dernier pour la peinture étaient déjà si remarquables, qu'à treize ans il obtenait un prix à l'Académie. Une distinction si hâtive attira sur lui l'attention du célèbre cavalier Bernin, qui lui témoigna le plus vif intérêt. Ce fut un malheur pour Coypel, qui s'engoua de cet artiste maniéré, prétentieux et impuissant, mais néanmoins considéré alors comme l'oracle de l'art. Rien ne put détruire les effets de cette déplorable influence, pas même la contemplation des chefs-d'œuvre des grands maîtres, pour lesquels le jeune peintre devint complétement indifférent. Revenu en France en 1676, grâce aux conseils et les exemples avec l'infante d'Espagne, ce fut encore Coypel qu'on désigna pour peindre les boiseries du grand cabinet, dit *Cabinet de Louis XIV*, aux Tuileries, c'est-à-dire le salon qui sépare la galerie de Diane de l'ancienne chambre à coucher de parade, récemment depuis la salle du Trône. Ces peintures existent encore aujourd'hui. Il en exécuta d'autres, avec Francisque Millet, le paysagiste, dans la chambre à coucher d'hiver. Cette chambre, un peu moins vaste que la précédente, a été démolie sous le règne de Louis XVIII, a été à chambre à coucher de tous les rois, jusqu'en 1848. Louis-Philippe la nommait quelquefois le *Salon de famille*. Mais ces dernières décorations ont été perdues jusqu'à nous. On les trouva, sous l'Empire, en si mauvais état qu'on les fit remplacer par des grisailles de M. Hersent.

L'Académie royale de peinture, établie depuis 1648, ouvrit ses portes à Coypel en 1663; son tableau de réception avait pour sujet le *Meurtre d'Abel par Caïn*, toile qui fut accueillie avec la plus grande faveur.

En 1661, la corporation des orfévres désirant offrir à Notre-Dame, pour la cérémonie du 1er mai, un tableau tiré des *Actes des apôtres*, le demanda à Coypel. L'artiste choisit le touchant épisode de saint Jacques le Majeur convertissant son accusateur qui le conduit au supplice. C'est le moment où il l'embrasse en lui adressant ces paroles d'indulgence et de pardon : « La paix soit avec vous! » — « Ce tableau, dit Gilbert, est d'une belle exécution; les têtes principales et les mains sont parfaitement rendues, ainsi que certains détails. » Un autre biographe, d'Argenville, partage la même opinion : « Ce tableau fort estimé, dit-il, fit regarder Coypel comme un des premiers peintres de France. » Quant à nous, nous avons le regret de n'en pouvoir parler sciemment, puisqu'il nous est complétement inconnu. Nous l'avons cherché vainement à Notre-Dame, où les gens de l'église ne l'ont jamais vu. La gravure — si elle existe — n'est pas plus facile à découvrir. En 1821 cependant, Gilbert, dans sa *Description de Notre-Dame*, mentionne ce tableau comme étant dans la seconde chapelle à droite.

En 1672, Louis XIV nomma Coypel directeur de l'Académie française à Rome; ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il peignit quatre tableaux qui ornèrent longtemps

chapelle. « Faites-en faire autant qu'il vous plaira, répondit le prince; mais je vous préviens que je choisirai ceux de Coypel. » C'est lui, en effet, qui exécuta pour le maître-autel deux grandes pages; la première, une *Résurrection*, qui fut depuis gravée par Audran; la seconde, une *Annonciation*, gravée par Pierre Drévet. Peu de temps après, Coypel eut occasion de déployer son talent en de plus vastes proportions. Le duc de Chartres, que la mort de son père venait de faire duc d'Orléans, songea à décorer magnifiquement le Palais-Royal. Il fit part de ce projet à son peintre favori, et ils décidèrent ensemble que la grande galerie représenterait les divers épisodes de l'histoire d'Énée. Antoine se mit à l'œuvre avec ardeur. Pour l'*Assemblée des dieux*, qui devait être la plus étendue de toutes ces compositions, il eut l'idée bizarre de prendre pour modèles de ses déesses les plus jolies dames de la cour. Ces marquises pimpantes, ces duchesses à tabouret, trouvèrent l'idée charmante, et pas une ne refusa son bienveillant concours. Aussi, quand le peintre, doué d'une forte constitution, d'une vitalité robuste, travailla activement jusque dans une vieillesse avancée. Nous voyons, en effet, dans la grande galerie du Louvre, et Quillerier y peignait la chapelle de Saint-Hyacinthe. L'attention du jeune homme à regarder cet ouvrage fut remarquée par le peintre, qui le questionna et lui présenta le pinceau. Noël le prit, fit connaître son habileté naissante, et Quillerier l'occupa pendant quelque temps. »

A cette même époque, Ch. Errard dirigeait les travaux d'ornementation ordonnés par Marie de Médicis pour la galerie d'*Orphée et Eurydice*; Noël, par l'entremise de Quillerier, y fut employé, malgré sa jeunesse, *à la journée du roi*.

Ce fut donc sans maître, on peut le dire, que Coypel fit ses premières études et réalisa ses premiers progrès. Les seules leçons qu'il reçut, il les puisa lui-même dans la contemplation et l'analyse des tableaux de Poussin et de Lesueur. Mais il étudiait sérieusement ces deux maîtres, ayant, à cet âge, le rare bon sens, l'instinct merveilleux de les trouver supérieurs à tous les peintres qu'il voyait autour de lui, même aux plus renommés. Aussi, proche du coutil; sa finesse est habituellement de huit à neuf croisures par 0 m. 005. Outre ce tissu uni, on fabrique dans l'Ilocos, avec le *coyoté*, des tissus croisés rayés, nommés *coyotony*, dont les raies sont faites avec de la soie de Chine ou du coton blanc de Bretagne, et qui n'est pas sans analogie avec les étoffes connues dans le commerce sous le nom d'*algériennes*. Pendant longtemps les tissus de *coyoté* furent en faveur à Manille et en Espagne, pays qui formaient presque seuls les débouchés de l'île de Luçon; mais aujourd'hui, quoique ces tissus soient encore très-estimés dans ces deux pays, ils n'y jouissent pourtant plus de la même vogue, et les débouchés de cette espèce de produits sont très-limités. Le principal marché est à Manille, où se fournit l'Espagne. Les pièces de *coyoté* sont de largeur et de longueur irrégulières, mais pourtant leurs dimensions se rapprochent de celles des étoffes de coton fabriquées en Europe, ces dimensions résultant de la nature même du travail. Ainsi plusieurs pièces mesurées à Manille avaient environ 0 m. 65 de large sur 10 m. 25 de long. C'est dans ces conditions qu'elles sont vendues sur le marché, quoiqu'il n'y ait rien de très-fixe à cet égard. Le *coyoté*, en tissu, est vendu à Manille 1 fr. 50 le mètre, et de 15 à 16 fr. la pièce, et le *coyotong* à raies de coton blanc au prix de 18 fr.; le *coyotong* à raies de soie de Chine, 24 fr. la pièce. Ces prix, relativement élevés, expliquent la peu de débouchés que ce genre de tissus trouve en Europe, où les droits de douane en augmenteraient encore la valeur.

— Mamm. Le *coyoté* est un chien sauvage fort commun dans la partie centrale de l'Amérique du Nord. On le trouve du Colorado à l'Orenoko, et peut-être plus loin vers le sud. Sa forme varie considérablement suivant la latitude qu'il habite; mais, en général, il est vêtu d'une épaisse et rude fourrure de couleur blanche ou fauve. Il a le museau effilé, les yeux gros et saillants, les oreilles larges, longues